Commission 4 du CREFOP

Diagnostic, évaluation des politiques d’emploi, de formation et d’orientation

Synthèse des échanges - Commission du 23 septembre 2020

Cette réunion de la Commission 4 - Diagnostic et évaluation des politiques d’emploi, de formation et d’orientation professionnelles - du CREFOP s’est tenue en visio-conférence.

**A l’ordre du jour -**

- Travail confié à la C4 : diagnostic du public cible quant à l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans.

- Tableau de bord de suivi des indicateurs liés à l’impact Covid : Retour sur les données collectées et choix des indicateurs qualitatifs et quantitatifs les plus pertinents à suivre dans le temps.

**Travail confié à la C4 : diagnostic du public cible quant à l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans**

**Contexte -**

La loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 a instauré une obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans, devant être mise en place depuis le 1er septembre. Un décret paru au Journal officiel le 6 août 2020 définit les conditions qui doivent être réunies pour que cette obligation soit remplie, les motifs d'exemption ainsi que le rôle des missions locales chargées de sa mise en œuvre et de son contrôle. Une instruction doit prochainement paraitre pour affiner les contours de cette obligation de formation.

La mise en œuvre de l’obligation de formation reposera sur la mobilisation non seulement des dispositifs de formation initiale et continue mais également sur les dispositifs d’accompagnement et d’insertion. Cette disposition constitue l’un des principaux leviers de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en direction des jeunes sans emploi ni formation, plus nombreux en Hauts-de-France que dans le reste du territoire national.

Le Plénier du CREFOP du 09 juillet 2020 a confirmé la mise en œuvre d’un groupe de travail relatif à l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans. Celui-ci s’est réuni le 17 juillet 2020. Un groupe de travail technique élabore actuellement une cartographie des acteurs et outils mobilisables. Un diagnostic du public cible (caractérisation du public cible) a été demandé à la C4 et servira à alimenter la réflexion du groupe de travail opérationnel relatif à l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans.

**Le C2RP a travaillé à un premier état des lieux selon 3 angles :**

* Volumétrie du public cible en Hauts de France.
* Caractéristiques du public cible de l’obligation de formation en Hauts de France.
* Zoom sur l’aide sociale à l’enfance.

Vous pouvez retrouver l’intégralité de ce premier état des lieux réalisé par le C2RP en pièce-jointe PDF annexée à ce compte-rendu.

**Volumétrie du public cible en Hauts de France**



Au dernier recensement de population, l’Insee comptabilise 240 000 jeunes âgés de 16 à 18 ans en Hauts de France.

Parmi ces jeunes,

- 195 400 sont déclarés en études ou en formation.

- 17 900 sont déclarés en emploi ou ayant déjà travaillé :

* dont 11 300 en contrat d’apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage en entreprise.
* dont 400 en emplois aidés (CUI, accompagnement dans l’emploi, emploi d’avenir…).

- 4 500 sont déclarés au chômage mais ont déjà travaillé.

- 10 900 sont déclarés au chômage sans jamais avoir travaillé (inscrits ou non à Pôle emploi).

- 12 800 sont déclarés sans activité professionnelle.

Le public cible représenterait ainsi 28 100 jeunes de 16 à 18 ans au chômage ou inactif (Source : Insee, RP 2017, exploitation complémentaire). Ce volume représente près de 12% des jeunes de 16 18 ans.

Le périmètre du public cible pourra être revu en fonction de l’évolution des informations disponibles (instructions, décrets).

**Caractéristiques du public cible de l’obligation de formation en Hauts de France**

Qui sont les 28 100 jeunes de 16-18 ans inactifs ou au chômage

En Hauts de France, sur les 28 100 jeunes âgés de 16 à 18 ans inactifs ou au chômage. :

* La moitié d’entre eux ont 18 ans.
* Les hommes sont surreprésentés (58%).

Plus de 8 jeunes du public cible sur 10 sont nés en région Hauts de France, répartition relativement identique à celle des 16-18 ans (hors cible).

Près d’un 1 jeune du public cible sur 10 est immigré et né dans un autre pays. Parmi eux, 10% ont acquis la nationalité française.

Quelles catégories de population pour les inactifs ou au chômage de 16-18 ans

- 9 jeunes du public cible sur 10 vivent dans une résidence principale (catégorie des ménages). Cette part est sous représentée comparée au reste des 16-18 ans (97%).

- Contrairement aux 16-18 ans hors public cible, 9% du public cible est considéré comme vivant hors ménage :

* 3% des jeunes vivent en communauté (foyers de travailleurs, résidences universitaires, maisons de détention, ...).
* 6% vivent dans des habitations mobiles, sont bateliers ou sans abris.

Quelles conditions de logement pour les inactifs ou au chômage de 16 18 ans

- La part des jeunes du public cible résidant en commune urbaine est surreprésentée : +6 points.

- Près de 9 sur 10 résident dans une commune Urbaine (16% en Métropole lilloise).

- Plus d’un tiers du public cible réside dans un logement appartenant à un organisme HLM (+ 15 pts comparé aux 16 18 hors public cible).

- 17% du public cible vit dans un ménage composé de plus de 5 personnes (+ 5 pts comparé aux 16 18 hors public cible).

Quelle situation familiale pour les inactifs ou au chômage de 16 18 ans

- Les jeunes de 16 18 ans au chômage ou inactifs sont sous représentés parmi ceux vivant chez leurs parents en couple : 48 % contre 67% de l’ensemble des 16 18 (hors public cible).

- La part de jeunes vivant en famille monoparentale est plus importante parmi le public cible (30% contre 23%).

- La part d’adulte d’un ménage est légèrement plus importante (+4 pts).

Comme indiqué précédemment, la part de personnes vivant hors ménage est surreprésentée parmi le public cible.

- Seul 19% du public cible vit dans une famille composée d’un couple de « 2 actifs ayant un emploi » (44% des 16 18 ans hors public cible).

Quel niveau de diplôme pour les inactifs ou au chômage de 16 18 ans

L’accès à un premier niveau de diplôme constitue un élément majeur pour l’entrée dans la vie active. Plus des deux tiers (69%) de ces 28 100 jeunes n’ont aucun diplôme ou au plus le Brevet des collèges (DNB). Plusieurs catégories se distinguent :

- 17% n’ont pas suivi de scolarité ou l’ont interrompue avant la fin du collège.

- 28% ont été scolarisé jusqu’à la fin du collège mais n’ont pas obtenu le DNB.

- 24% ont le brevet des collèges, DNB.

- 31% ont un diplôme.

Zoom sur le public cible n’ayant pas eu de scolarité ou l’ayant interrompue avant la fin du collège

- 17% des 28 100 jeunes n’ont pas eu de scolarité ou l’ont interrompue avant la fin du collège. Ils se caractérisent par une surreprésentation de jeunes hommes et une part plus importante de jeunes nés à l’étranger.

- Une situation vis-à-vis du logement problématique :

• 38% vivent hors ménage :

• Une part considérable de jeunes résident en habitation mobile, sont sans abri ou bateliers (32%).

• 6% vivent en communauté (foyers de travailleurs, résidences universitaires, maisons de détention).

• 25% sont en logement HLM

- Seul la moitié de ces jeunes vit dans un ménage composé au moins d’un parent (51% contre 78% de l’ensemble du public cible). 29% sont « enfant d’un couple » et 22% sont « enfant d’une famille monoparentale ».

Zoom sur le public cible n’ayant aucun diplôme ou le DNB

52% des 28 100 jeunes ont arrêté leur scolarité et ont au maximum obtenu le DNB.

Leurs caractéristiques sont semblables à l’ensemble du public cible. On note :

- Une légère surreprésentation des hommes par rapport aux femmes (57%)

- Contrairement à la catégorie précédente, les conditions de logement sont moins précaires : Seul 4% vivent hors ménage (communauté et sans abri) ; Les résidents en logement HLM sont cependant surreprésentés : 40%.

- La part des « enfants d’une famille monoparentale » est surreprésentée : 34%.

Zoom sur le public cible ayant un diplôme supérieur au DNB

31% des 28 100 jeunes ont un premier niveau de diplôme (CAP, BEP ou Baccalauréat). Leur situation est plus favorable que pour les non diplômés mais reste bien en deçà des 16 18 ans hors public cible. Ils se caractérisent par :

• Une quasi-parité filles garçons

• Une part plus importante de situation « enfant d’un couple » (54% contre 48% de l’ensemble du public cible)

• 26% vivent dans une famille composée d’un couple de « 2 actifs ayant un emploi » (19% pour l’ensemble du public cible)

• Une situation vis-à-vis du logement moins problématique :

• 98% vit dans une résidence principale (population des ménages).

• 2% vit en communauté.

• 0,1% réside en habitation mobile, est sans abri ou batelier.

**Remarques -**

Il semble exister des freins périphériques importants sur la population étudiée (condition de logement, vie sociale, santé, etc.). Il serait alors intéressant de connaitre la spécialité des diplômes relatifs.

Les chiffres nationaux et régionaux pourront être comparés, et une approche territoriale plus fine pourrait permettre de percevoir si certaines zones géographiques ont une prévalence plus forte sur ce public.

Remarque post réunion : après vérification, l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans concerne les jeunes de 16 à 17 ans révolus (en excluant les jeunes de 18 ans qui deviennent donc majeurs). L’état de lieux relatif sera ainsi ajusté en ce sens.

**Suite des travaux -**

Ce premier cadrage réalisé par le C2RP sera à compléter d’autres données sur les jeunes de 16-18 ans, notamment :

* De l’AFPA,
* Des Missions locales,
* Des Rectorats,
* De la Région
* De la FFP,
* De Pôle emploi.

Par ailleurs, il sera important de prendre en compte la dimension apprentissage.

A ce titre, le réseau des Carif-Oref a récemment été sollicité par la DGEFP concernant un questionnaire national sur l’apprentissage à envoyer toutes les quinzaines jusque octobre puis mensuellement jusque décembre (cf. annexe). Les données régionalisées de cette enquête pourront à terme servir à éclairer la C4.

Un document consolidé pourra alors être présenté au prochain Bureau du CREFOP de début novembre. Ce document sera en amont envoyé aux membres de la C4.

Lors des prochaines C4, les membres de la commission pourront travailler à formaliser des préconisations relatives à ce diagnostic.

Par ailleurs, une articulation sera faite avec le groupe technique sur l’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans, notamment quant à la cartographie des acteurs et dispositifs concernés.

**Retour sur les données collectées et choix des indicateurs qualitatifs et quantitatifs les plus pertinents à suivre dans le temps**

**Rappel du contexte -**

Il s’agit de réaliser un tableau de bord de suivi des indicateurs liés à l’impact de la Covid-19 dans le cadre d’une démarche partagée. La première étape a été d’identifier les indicateurs essentiels afin de permettre un suivi évolutif des impacts de la crise sanitaire.

Un premier travail avait été réalisé par le C2RP au travers de différents indicateurs selon 4 entrées : Economie et emploi, Conditions de travail, Formations, Territoires :

1. Economie - emploi

 Répartition du nombre d'emplois salariés par secteur d'activité (5 secteurs)

 Evolution du nombre d’emplois salariés

 Evolution du nombre d’emplois salariés par secteur d’activité

 Evolution de l'intérim

 Contribution sectorielle à l’impact économique par région

 Evolution de la perte d’activité moyenne exprimée en % du PIB par département

 Niveau d'activité estimé dans l’industrie et les services

 Nombre de créations d’entreprises

 Nombre de défaillances d'entreprises

 Nombre d'aides demandées par les entreprises / aides reçues

2. Marché du travail

 Évolution du nombre d'entreprises et de salariés concernés par une demande d’activité partielle en région

 Nombre d'entreprises et de salariés concernés par une demande d'indemnisation d'activité partielle effective en région par secteur

 Évolution du nombre de déclarations d’embauche (DPAE)

 Évolution trimestrielle du nombre de DE en catégorie A et cat. B et C)

 Évolution mensuelle du nombre de DE en catégorie A et cat. B et C)

 Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par métier

 Evolution du nombre d'offres d'emploi collectées par métier

 Evolution du nombre d'offres d'emploi collectées par secteur d'activité

3. Conditions de travail

 Evolution du nombre d'accords d'entreprise signés portant sur la mise en place du télétravail

 Répartition des salariés par CSP (% de salariés) - Télétravail ou travail à distance /

Digitalisation des métiers

 Top 10 des métiers les plus vulnérables

4. Formations

Formations continues

 % d'organisme de formation ayant suspendu totalement leur activité

 Nb heures de formation réalisées sur le mois d'avril (en distantiel)

 % de formés ayant "décroché" de la formation (pb de connexion ou absence)

 % (ou nb) d'entreprises et de salariés ayant eu recours au FNE

 Taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation (demandeurs d'emploi)

Formations initiales

 Nb jeunes inscrits en mission locale

 Nb jeunes identifiés comme décrocheurs (1er degré, 2nd degré, supérieur)

 Evolution des effectifs de rentrée scolaire par niveau

 Equilibre entre la voie scolaire et l’apprentissage

 Taux de réussite au bac (G, T et pro)

 Taux de poursuite d'études par niveau (y compris dans le supérieur)

 Taux d'emploi après la sortie de formation par niveau

 Taux de pression par formation (indicateur de la difficulté à intégrer une formation)

 Taux d’occupation (effectifs réels / nb places disponibles) par diplôme / par DEF

Apprentissage

 Nb d'entrées en contrat d'apprentissage ou nb apprentis

5. Territoires

 Cartographie des territoires fragilisés par la crise sanitaire

 Territoires à risque d'échec scolaires

 Spécificité économique des zones d'emploi

 Les territoires ruraux - urbain

Les indicateurs devaient être ajustés / complétés.

**Suivi du travail -**

Indicateurs avec données en attente :

* Nombre d'aides demandées par les entreprises / aides reçues, aide n°vert Région.
* Nombre d'entreprises et de salariés concernés par une demande d'indemnisation d'activité partielle effective en région par secteur.
* Evolution du nombre d'accords d'entreprise signés portant sur la mise en place du télétravail.
* % de formés ayant "décroché" de la formation (pb de connexion ou absence).
* % d'organisme de formation ayant suspendu totalement leur activité.
* Mobilisation FNE formation.
* Données Formations initiales (Région académique).
* Nombre de jeunes inscrits en mission locales (jeunes en 1er accueil / fréquentation de la mission locale par les jeunes). Indicateur à déplacer dans l’entrée « Marché du travail ».

Indicateurs à ajouter :

* Nombre de personnes en formation continue (éléments sur les entrées en formation via données PRF, et plus largement les demandeurs d’emploi + salariés).
* Données CPF.
* Poids du distantiel par rapport à l’ensemble du volume de formation (avant le confinement / pendant le confinement / après le confinement).

Une réunion sera mise en place via la FFP avec des OF et le C2RP, dans un objectif d’apporter des données qualitatives. Le réseau GRETA pourra y être associé.

* Données Apprentissage (jeunes en recherche d’apprentissage / rupture d’apprentissage…). Ces données ne sont pour l’heure pas disponibles. Le questionnaire Apprentissage sur lequel les Carif-Oref sont missionnés par la DGEFP pourra peut-être répondre partiellement à cette question.

**Calendrier prévisionnel C4**

**Prochaine réunion C4** : le 18 novembre de 10h00 à 12h00.

**Ordre du jour :** préparation de la présentation du tableau de bord d’impacts de la Covid-19 et des préconisations relatives pour le Plénier du Crefop du 15 décembre.

**Participants** **à la C4 du 23 septembre 2020**

**Co-animateurs**

Yves-Michel BONTINCK - CFTC

Laurent BULTOT - Région

Nathalie DELATTRE - Direccte

**Participants**

COLLET Thierry – FFP Hauts-de-France

DECROCK Xavier - Conseil régional Hauts-de-France

DELCUVELLERIE Cédric - Conseil régional Hauts-de-France

DELHAYE Marie-Luce - Conseil régional Hauts-de-France

DIERICK Philippe - CCI Hauts-de-France

FLAHAULT Anne - APEC Hauts-de-France

HARDAT Nathalie - CFE-CGC UR Hauts-de-France

LAARAJ Hassan - ARDIR Hauts-de-France

LEDOUX Jean-Yves - Région académique Hauts-de-France

LE SAINT Hélène - UNSA Hauts-de-France

LEBLANC Sophie - ONISEP Hauts-de-France

MAZUR Catherine - DRJSCS Hauts-de-France

MICHALIK Patrick - Direccte Hauts-de-France

OTTEBAERT Stéphanie - Conseil régional Hauts-de-France

PARIS Corina - POLE EMPLOI

PAVAGEAU Joël - Région académique Hauts-de-France

PHILIPPE Christophe - AREFIE Hauts-de-France

POUCHAIN Sylvie - CMAR Hauts-de-France

QUETU Thierry - FSU Hauts-de-France

RIVAL Michel - CPME Hauts-de-France

THOILLIEZ Eric - FFP Hauts-de-France

VASSEUR Mathilde - Direccte Hauts-de-France

**C2RP**

Florence LECOCQ - Référente C4

Nicolas DUMORTIER

Ophélie COSTENOBLE

 ANNEXE

**Questionnaire enquête Flash- Apprentissage**

**Copie écran du questionnaire au 15/09/2020**

1. Identification de votre CFA

Merci d'indiquer le SIRET du CFA responsable



Région du lieu principal de réalisation des formations (choix dans liste)



Département du lieu principal de réalisation des formations (choix dans liste)

1. Taux de remplissage

Nombre de places déjà pourvues par des apprentis avec un **contrat d’apprentissage signé**, depuis la rentrée 2020.

Nombre de places déjà pourvues par des jeunes **en attente de signature** de contrats d'apprentissage, depuis le 1er août 2020.

Nombre de places **restant à pourvoir** en apprentissage (capacité d’accueil restante du CFA, indépendamment des jeunes déjà en contrat et ceux entrés sans contrat).

Au 11 septembre 2020, vous diriez que le nombre de jeunes en contrat d’apprentissage au sein de votre établissement, par rapport à début septembre 2019 est :

- A En baisse de 10% ou plus

- B En baisse de moins de 10%

- C Stable

- D En hausse de moins de 10%

- E En hausse de 10% ou plus

Au 31 décembre 2020, quelles sont vos perspectives de remplissage sous contrats d'apprentissage de votre CFA ?

- A Moins de 50 %

- B Entre 50 et moins de 60 %

- C Entre 60 et moins de 80 %

- D Entre 80 et 100 %